

Inauguration de la plaque commémorative  
à la mémoire des fusillés de Châteaubriant  
Allocution de M. le Maire, Bruno DEBRAY  
Sion-les Mines le samedi 8 février 2020  
(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Sous-Préfet

Monsieur le Député

Monsieur le Président du Comité local du souvenir des héros de Châteaubriant, M. Adry

Mesdames et Messieurs représentant les associations d'anciens combattants

Messieurs les Porte-drapeaux

Mesdames et Messieurs les Elus

Monsieur le Président et musiciens de la Fanfare Saint Melaine

Madame la présidente et les chanteurs de la Chorale Si on chantait

Monsieur le chef de corps des Sapeurs-pompiers de Sion les Mines

Mesdames et Messieurs, Chers Amis

Aujourd'hui nous sommes réunis à Sion les Mines pour l'inauguration de la plaque commémorative en hommage à Claude Lalet, Maurice Gardette, Charles Michels, trois otages fusillés par les nazis le 22 octobre 1941 à Châteaubriant et inhumés dans notre cimetière de Sion les Mines.

Notre devoir de citoyen est de faire vivre ces souvenirs comme nous le faisons tous les ans à la Brosse, en hommage aux maquisards abattus en ce lieu.

Nous avons la responsabilité de perpétuer la mémoire de ces crimes afin qu'ils ne tombent pas dans l'oubli et que jamais notre pays ne revive de telles atrocités.

Comme beaucoup d'entre nous ici présents, je n'ai pas connu cette période mais je vais vous lire un extrait de l'ouvrage écrit par le Docteur Roger Daguin, ancien maire de Sion les Mines qui a vécu au plus près ces événements.

Le matin du 23 octobre, chez nous à Sion, comme dans tous les alentours, dans chaque village, dans chaque maison, il n'était question que de cette chose affreuse. La veille, à Châteaubriant, les Allemands avaient fusillé vingt-sept otages pris parmi les internés politiques du camp de Choisel. Jusqu'au dernier moment, personne n'avait cru qu'un carnage aussi atroce aurait été commis.

Et pourtant, l'avant-veille, au cours d'une visite dans une pauvre baraque de casseur de pierres à Saint Aubin des Châteaux, au Bois de la Roche, j'avais appris que conduit par un Castelbriantais, les Allemands étaient venus examiner le terrain. Le carrier les avait entendu

dire en partant qu'en raison du ricochet possible des balles sur les pierres, une exécution était impossible à cet endroit. Mais pas plus que les autres, je ne croyais possible chose concevable.

Et pourtant, c'était vrai. La veille, le mercredi tous ceux qui revenaient du marché confirmaient la nouvelle. Un camion bâché avait traversé toute la ville, et dans le camion 27 otages chantaient la Marseillaise. A la Sablière, ils avaient été fusillés. Tout le monde était atterré, et les amis des Allemands, eux-mêmes baissaient la tête. C'en était trop.

A 9 h, le Sous-Préfet de Châteaubriant m'appelait. « C'est vous Docteur ? J'ai à vous confier une bien pénible mission. Dans votre cimetière, les Allemands vont arriver amener trois cercueils des fusillés d'hier, vous devez vous trouver seul. Les fosses doivent être creusées immédiatement. La moindre manifestation serait impitoyablement réprimée. Les maires sont considérés comme responsables. »

Avec le fossoyeur Ambroise Couvreur, je vais choisir le terrain. J'envoie chercher sur leurs routes, les cantonniers : Louis Letort, François Guibert, Marcel Frangeul et Jean Leloup. Une heure après, les fosses sont prêtes. Je demande aux cantonniers de rester là. Je m'en vais avec l'intention de revenir aussitôt, mais une auto allemande s'arrête, et un soldat casqué, mitrailleuse sous le bras, vient me chercher. Il me conduit à la voiture. L'officier allemand descend de l'auto et me tend la main. Je soulève mon chapeau. Retirant sa main, il fait le salut militaire. Il me demande si je suis bien le maire et m'invite à monter dans sa voiture pour le guider jusqu'au cimetière où dit-il « il y a trois cercueils à mettre en terre. Ce sont des communistes ». Il insiste sur le mot et le répète plusieurs fois. Visiblement pour lui, c'est une excuse au crime de la veille. Il paraît même surpris de ne pas être approuvé. Je ne réponds rien et monte dans l'auto. A côté de moi, il fume un gros cigare et me regarde de travers. « Vilaine affaire pour les Français » me dit-il. « Oui, vilaine pour les Français, mais vilaine aussi pour vous, les Allemands ». Après un moment, il reprend : « Oui, vilaine pour vous, vilaine pour nous ».

En passant près de l'église, nous dépassons un gros camion bâché qui démarre à notre suite. Silence absolu dans la voiture jusqu'au cimetière.

L'officier me demande où sont les fosses. Je l'y conduis. Elles sont creusées à l'une des extrémités de l'allée principale, au pied du Monument aux morts. Apercevant les quelques personnes qui sont là, il s'étonne et me demande vivement des explications. Je les lui donne, il les accepte en haussant les épaules, voulant dire qu'après tout ça lui est égal. Il regarde le monument, il regarde les fosses et me dévisage. Sûrement, il a cru que l'endroit était choisi exprès. Visiblement, il est déçu. Pour avoir supprimé des Communistes, il devait penser que les Français leur seraient reconnaissants. Plusieurs fois, ses yeux vont du Monument aux morts aux tombes, et je m'attends à une réflexion. Mais non, il retire son cigare et me dit : « C'est bien, mes hommes vont apporter les cercueils ». Je lui demande de laisser mes cantonniers faire le travail. Il accepte et tous nous retournons à la porte du cimetière où

attend le camion bâché. Un Allemand lève la bâche. Tous les cercueils sont là, entassés les uns sur les autres. De larges plaques de sang tachent le plancher du camion. Le premier cercueil porte le numéro 1. Les cantonniers le descendent au fond de la fosse. Puis c'est le cercueil n° 20, et enfin le n° 12. A la descente de ce dernier dans la fosse, il y a quelques difficultés. Le cercueil est plus lourd et plus grand. « Gros communiste » ricane l'officier, mais tous, nous restons impassibles, les larmes aux yeux. Il me tend un papier me demandant de signer le reçu des trois corps. Il me propose la visière de son képi comme point d'appui. C'est sur une tombe à côté que je lui signe son papier.

« Je vais revenir dans une heure, il faut que ce soit bien ». Ce sera bien, n'en doutez pas.  
« Je sais, me répond-il, mais j'ai la consigne ».

Pendant tout le temps de la durée de la mise en terre, quatre sentinelles veillent aux quatre coins du cimetière. Des curieux qui veulent approcher sont rudement renvoyés et mis en joue. Sur la route, des barrages arrêtent les passants.

Dans la soirée, je revins disposer quelques branches de houx chargées de leurs baies rouges. L'officier Allemand est revenu. En plus de mes branches de houx, il y a déjà quelques fleurs. Il me dit que c'est bien mais qu'il n'en fallait pas plus. « Vous aurez des ennuis ». Il repartit et cette fois paraissait vraiment plus correct. Il est visiblement très impressionné. Il dut faire un rapport à ses chefs car le 28 octobre je recevais la lettre que voici de la Sous-Préfecture :

« J'ai appris que des couronnes ou gerbes avaient été déposées sur les tombes des Internés politiques du Camp de Choisel, fusillés par les Autorités Allemandes et inhumés dans le cimetière de votre commune. Je ne m'oppose pas, bien entendu à ce que pareil geste se renouvelle, mais je vous prie de vouloir bien vous assurer que les couronnes ne comportent aucune inscription, et que leur dépôt n'entraîne aucune manifestation.

Vous voudrez bien veiller à l'exécution de ces prescriptions, notamment à l'occasion de la Toussaint. »

Le lendemain, de grosses gerbes recouvraient les tombes et huit jours plus tard, le jour de la Toussaint, elles étaient les plus fleuries de tout le cimetière. Toute la population défila devant elles. Curiosité ? Oui, peut-être... Oui bien sûr, mais curiosité combien douloureusement compréhensive, curiosité si visiblement compatissante et sympathique.

Un seul mot avait suffi : la demande à chacun de jeter une fleur de leurs gerbes sur les tombes.